



COMMISSION DÉPARTEMENTALE DU FAIR-PLAY ET DE L'ÉTHIQUE



P.V. du 28 octobre 2021

Présent : Guy BLONDEAU, José DIAZ,
A distance : Isabelle ESCROIGNARD,
Excusés : Martine GONTARZYCK, Guy PINCEMIN, Rudy FOURMANN

INFORMATION IMPORTANTE

Toutes les décisions prises par la commission sont susceptibles d'appel devant le Comité d'appel chargé des affaires courantes du DVOF.

COMMUNIQUE

CHALLENGES « FAIR-PLAY » du DVOF

La commission invite les dirigeants, éducateurs et joueurs à prendre connaissance du règlement des challenges « Fair-play » du DVOF en vigueur pour la saison 2021/2022

Où trouver le règlement des challenges « Fair-play » ?

⇒ Site du DVOF : »

⇒ Documents ⇒ Règlements ⇒ Challenge du Fair-play ⇒ Challenge du Fair-play du 17/07/2019

CHALLENGE FAIR-PLAY EQUIPES

La commission Fair-play & Ethique rappelle les catégories et divisions couvertes automatiquement par un arbitre officiel pour la saison 2021 / 2022 pour les rencontres de championnat :

Catégorie	Niveau	Catégorie	Niveau
SENIORS	D1 / D2 / D3 / D4	U14	D1 / D2 / D3 / D4
SENIORS F	D1	CDM	D1 / D2
U18	D1 / D2 / D3	ANCIENS	D1 / D2
U16	D1 / D2 / D3	FUTSAL	D1 / D2



OPÉRATION « CARTON VERT »

La Commission Fair-play & Ethique prend en charge le suivi de l'opération « **Carton Vert** ».

Ce dispositif permet de valoriser les bonnes attitudes des joueurs sur le terrain afin d'encourager les bons comportements. Il est mis en application sur les rencontres du **championnat U14 / D1 sur la saison 2021/ 2022**.

L'information, et le matériel nécessaire va être transmis aux clubs concernés dans les prochains jours, sachant que le matériel transmis la saison dernière n'a pas dû être utilisé totalement. Les commissaires de la commission Fair-Play & Ethique se présenteront lors des rencontres U14/D1 pour rappeler l'importance de cette action.

Nous rappelons que **le club recevant à la charge de mettre en place l'opération**, ainsi que celle de **transmettre la fiche d'observation au DVOF- Commission Fair-play & Etique** (par mail ou par courrier). Ces fiches permettront à la commission de suivre l'opération et de mettre à l'honneur les actions les plus significatives.

La F.F.F. est attentive à la mise en place de cette opération, et devrait accorder une dotation aux récipiendaires.

Merci aux clubs pour leur implication dans cette opération aux fortes valeurs éducatives.

Pour toute question, merci de les adresser par voie officielle à la destination de la Commission Fair-play & Ethique.

AFFECTATION DES POINTS DE BONUS

Nous rappelons qu'après **2 rencontres consécutives de championnat** dirigées par **un arbitre officiel uniquement**, sans **aucune sanction administrative**, l'équipe concernée pourra demander à la Commission Fair-Play et Ethique, **2 points de BONUS** qui viendront en déduction des éventuels points de malus de ladite équipe.

La demande devra être faite **par écrit** (courrier, fax, courriel) avec **les informations** concernant :

- La catégorie,
- La division,
- Le groupe,
- L'équipe concernée et
- La copie des feuilles de matches concernées faisant apparaître les informations (Arbitres et sanctions)

Voir Article 4.2.1 du Règlement du Challenge Fair-Play

AFFECTATION DES POINTS DE MALUS (au 19/10/2021)

Chaque équipe, des championnats du DVOF couverts par **un arbitre officiel**, peut se voir attribuer des **points de MALUS** au challenge FAIR-PLAY – Equipes du DVOF, selon le barème du Règlement du Challenge Fair-Play

CLUB : GOUSSAINVILLE F.C.

L'équipe SENIORS évoluant en D3 Poule A est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 14 Septembre 2021 pour le motif : Faute grossière, lors du match N° 23467575 du 12 Septembre 2021.

L'équipe SENIORS évoluant en D1 est pénalisée de 2 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 28 Septembre 2021 pour le motif : Anéantissement d'une occasion de but, lors du match N° 23497025 du 26 Septembre 2021.



L'équipe SENIORS évoluant en D3 Poule A est pénalisée de 2 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 19 Octobre 2021 pour le motif : Anéantissement d'une occasion de but, lors du match N° 23467589 du 10 Octobre 2021.

CLUB : SANNOIS ST GRATIEN ENT.

L'équipe SENIORS évoluant en D1 est pénalisée de 2 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 14 Septembre 2021 pour le motif : Anéantissement d'une occasion de but, lors du match N° 23497009 du 12 Septembre 2021.

L'équipe SENIORS évoluant en D1 est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 14 Septembre 2021 pour le motif : Faute grossière, lors du match N° 23497009 du 12 Septembre 2021.

CLUB : ST OUEN L'AUMONE A.S.

L'équipe SENIORS évoluant en D2 Poule A est pénalisée de 5 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 14 Septembre 2021 pour le motif : Comportement excessif et faute grossière, lors du match N° 23466396 du 12 Septembre 2021

CLUB : MACCABI SARCELLES

L'équipe CDM évoluant en D1 est pénalisée de 2 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 14 Septembre 2021 pour le motif : Anéantissement d'une occasion de but, lors du match N° 23469223 du 12 Septembre 2021

L'équipe CDM évoluant en D1 est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 12 Octobre 2021 pour le motif : Comportement blessant envers officiel, lors du match N° 23469235 du 10 Septembre 2021

CLUB : F.C. HERBLAY SUR SEINE

L'équipe U18 évoluant en D2 Poule B est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 14 Septembre 2021 pour le motif : Exclusion suite à un second avertissement, lors du match N° 23703569 du 12 Septembre 2021

CLUB : RACING CLUB D'ARGENTEUIL

L'équipe U16 évoluant en D1 est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 14 Septembre 2021 pour le motif : Exclusion suite à un second avertissement, lors du match N° 23490506 du 12 Septembre 2021.

L'équipe U16 évoluant en D3 Poule D est pénalisée de 5 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 28 Septembre 2021 pour le motif : Comportement injurieux pendant la rencontre envers un adversaire en dehors d'une action de jeu, lors du match N° 23491524 du 26 Septembre 2021.

CLUB : SOISY ANDILLY MARGENCY F.C.

L'équipe U16 évoluant en D2 Poule A est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 14 Septembre 2021 pour le motif : Faute grossière, lors du match N° 23490903 du 12 Septembre 2021

L'équipe U18 évoluant en D2 Poule B est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 28 Septembre 2021 pour le motif : Exclusion à la suite d'un deuxième avertissement, lors du match N° 23703574 du 26 Septembre 2021

L'équipe SENIORS évoluant en D3 Poule B est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 12 Octobre 2021 pour le motif : Exclusion à la suite d'un deuxième avertissement, lors du match N° 23467720 du 10 Octobre 2021



CLUB : COSMOPOLITAN CLUB DE TAVERNY

L'équipe U16 évoluant en D3 Poule A est pénalisée de 4 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 14 Septembre 2021 pour le motif : Acte de brutalité, lors du match N° 23491167 du 12 Septembre 2021

L'équipe U16 évoluant en D3 Poule C est pénalisée de 5 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 12 Octobre 2021 pour le motif : Acte de brutalité, lors du match N° 23857331 du 10 Octobre 2021

CLUB : ARNOUVILLE F. A.S.

L'équipe U16 évoluant en D3 Poule A est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 14 Septembre 2021 pour le motif : Faute grossière, lors du match N° 23491167 du 12 Septembre 2021

L'équipe SENIORS évoluant en D4 Poule B est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 12 Octobre 2021 pour le motif : Exclusion à la suite d'un deuxième avertissement, lors du match N° 23468388 du 10 Octobre 2021

CLUB : GARGES LES GONESSE F.C.M.

L'équipe U14 évoluant en D2 Poule A est pénalisée de 2 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 21 Septembre 2021 pour le motif : Annihilé une occasion de but sans porter atteinte physique à son adversaire, lors du match N° 23497403 du 18 Septembre 2021.

L'équipe U14 évoluant en D3 Poule B est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 5 Octobre 2021 pour le motif : Exclusion à la suite d'un deuxième avertissement, lors du match N° 23497728 du 2 Octobre 2021.

CLUB : ST BRICE F.C.

L'équipe U14 évoluant en D2 Poule A est pénalisée de 2 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 21 Septembre 2021 pour le motif : Annihilé une occasion de but sans porter atteinte physique à son adversaire, lors du match N° 23497402 du 18 Septembre 2021

L'équipe SENIORS évoluant en D1 est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 5 Octobre 2021 pour le motif : Exclusion à la suite d'un deuxième avertissement, lors du match N° 23497021 du 26 Septembre 2021

CLUB : CERGY PONTOISE F.C.

L'équipe FUTSAL évoluant en D1 est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 21 Septembre 2021 pour le motif : Comportement excessif et déplacé pendant la rencontre, lors du match N° 23679518 du 18 Septembre 2021

CLUB : PARMAIN A.C.

L'équipe SENIORS évoluant en D4 Poule A est pénalisée de 4 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 21 Septembre 2021 pour le motif : Acte de brutalité à l'encontre d'un adversaire en dehors de la rencontre, lors du match N° 23468240 du 12 Septembre 2021

L'équipe SENIORS évoluant en D4 Poule A est pénalisée de 4 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 12 Octobre 2021 pour le motif : Comportement blessant envers officiel, lors du match N° 23468252 du 10 Octobre 2021

CLUB : GONESSE R.C.

L'équipe SENIORS évoluant en D3 Poule B est pénalisée de 7 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 21 Septembre 2021 pour le motif : Acte de brutalité à l'encontre d'un adversaire en dehors de la rencontre, lors du match N° 23467705 du 12 Septembre 2021



L'équipe SENIORS évoluant en D2 Poule B est pénalisée de 4 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 28 Septembre 2021 pour le motif : Acte de brutalité sur joueur, lors du match N° 23467084 du 26 Septembre 2021

CLUB : OSNY F.C.

L'équipe U18 évoluant en D2 Poule A est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 21 Septembre 2021 pour le motif : Comportement excessif plus circonstances aggravantes, lors du match N° 23489180 du 12 Septembre 2021

L'équipe U18 évoluant en D2 Poule A est pénalisée de 5 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 21 Septembre 2021 pour le motif : Comportement blessant envers officiel hors de la rencontre, lors du match N° 23489180 du 12 Septembre 2021

L'équipe U18 évoluant en D2 Poule A est pénalisée de 4 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 28 Septembre 2021 pour le motif : Acte de brutalité sur adversaire, lors du match N° 23489184 du 26 Septembre 2021

CLUB : MENU COURT A.S.

L'équipe SENIORS évoluant en D2 Poule B est pénalisée de 4 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 28 Septembre 2021 pour le motif : Acte de brutalité sur adversaire pendant la rencontre, lors du match N° 23467085 du 26 Septembre 2021

L'équipe U18 évoluant en D2 Poule A est pénalisée de 2 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 28 Septembre 2021 pour le motif : Anéantir une occasion de but d'un adversaire se dirigeant vers le but, lors du match N° 23489181 du 26 Septembre 2021

CLUB : MONTMORENCY F.C.

L'équipe SENIORS évoluant en D4 Poule C est pénalisée de 4 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 28 Septembre 2021 pour le motif : Comportement grossier et injurieux sur officiel, lors du match N° 23467085 du 26 Septembre 2021

L'équipe U16 évoluant en D3 Poule C est pénalisée de 5 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 12 Octobre 2021 pour le motif : Acte de brutalité envers adversaire, lors du match N° 23857331 du 10 Octobre 2021

CLUB : ARGENTEUIL F.C.

L'équipe SENIORS évoluant en D3 Poule B est pénalisée de 5 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 28 Septembre 2021 pour le motif : Propos grossiers et injurieux sur officiel, lors du match N° 23467713 du 26 Septembre 2021

L'équipe U18 évoluant en D1 est pénalisée de 2 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 12 Octobre 2021 pour le motif : Anéantissement d'une occasion de but, lors du match N° 23488965 du 10 Octobre 2021

L'équipe U16 évoluant en D2 Poule A est pénalisée de 1 point de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 12 Octobre 2021 pour le motif : Exclusion à la suite d'un deuxième avertissement, lors du match N° 23490916 du 10 Octobre 2021

CLUB : FONTENAY EN PARISIS FC

L'équipe SENIORS évoluant en D3 Poule A est pénalisée de 5 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 28 Septembre 2021 pour le motif : Propos grossiers et injurieux sur officiel, lors du match N° 23467580 du 26 Septembre 2021

CLUB : ARRONVILLE F.C.

L'équipe SENIORS évoluant en D3 Poule C est pénalisée de 1 point de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 28 Septembre 2021 pour le motif : Exclusion à la suite d'un deuxième avertissement, lors du match N° 23467845 du 26 Septembre 2021



CLUB : GROSLAY F.C.

L'équipe SENIORS évoluant en D1 est pénalisée de 1 point de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 28 Septembre 2021 pour le motif : Exclusion à la suite d'un deuxième avertissement, lors du match N° 23497027 du 26 Septembre 2021

L'équipe U16 évoluant en D2 Poule A est pénalisée de 1 point de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 12 Octobre 2021 pour le motif : Exclusion à la suite d'un deuxième avertissement, lors du match N° 23490917 du 10 Octobre 2021

CLUB : ST PRIX E.S.

L'équipe U18 évoluant en D2 Poule A est pénalisée de 1 point de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 28 Septembre 2021 pour le motif : Exclusion à la suite d'un deuxième avertissement, lors du match N° 23489184 du 26 Septembre 2021

L'équipe U18 évoluant en D2 Poule A est pénalisée de 4 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 28 Septembre 2021 pour le motif : Acte de brutalité sur adversaire, lors du match N° 23489184 du 26 Septembre 2021

L'équipe U18 évoluant en D2 Poule A est pénalisée de 4 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 28 Septembre 2021 pour le motif : Acte de brutalité sur adversaire, lors du match N° 23489184 du 26 Septembre 2021

CLUB : BEZONS U. SECTION OM.

L'équipe U16 évoluant en D1 est pénalisée de 1 point de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 28 Septembre 2021 pour le motif : Exclusion à la suite d'un deuxième avertissement, lors du match N° 23490514 du 26 Septembre 2021

L'équipe U16 évoluant en D1 est pénalisée de 1 point de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 28 Septembre 2021 pour le motif : Exclusion à la suite d'un deuxième avertissement, lors du match N° 23490514 du 26 Septembre 2021

L'équipe SENIORS évoluant en D2 Poule B est pénalisée de 4 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 28 Septembre 2021 pour le motif : Acte de brutalité sur joueur, lors du match N° 23467084 du 26 Septembre 2021

L'équipe U14 évoluant en D2 Poule B est pénalisée de 2 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 12 Octobre 2021 pour le motif : Anéantissement d'une occasion de but, lors du match N° 23497515 du 9 Octobre 2021

CLUB : VAUREAL F. C. M.

L'équipe SENIORS évoluant en D3 Poule B est pénalisée de 1 point de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 5 Octobre 2021 pour le motif : Exclusion à la suite d'un deuxième avertissement, lors du match N° 23467715 du 26 Septembre 2021

L'équipe U18 évoluant en D3 Poule B est pénalisée de 2 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 12 Octobre 2021 pour le motif : Exclusion à la suite d'un deuxième avertissement, lors du match N° 23786743 du 10 Octobre 2021

CLUB : CORMEILLAIS A.C.S.

L'équipe CDM évoluant en D1 est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 5 Octobre 2021 pour le motif : Faute grossière, lors du match N° 23469230 du 26 Septembre 2021

L'équipe U16 évoluant en D3 Poule A est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 5 Octobre 2021 pour le motif : Faute grossière, lors du match N° 23491168 du 3 Octobre 2021



L'équipe SENIORS évoluant en D1 est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 5 Octobre 2021 pour le motif : Expulsion suite à un deuxième avertissement et comportement blessant envers officiel, lors du match N° 23497031 du 10 Octobre 2021

CLUB : MONTIGNY LES CORMEILLES F. O.

L'équipe ANCIENS évoluant en D1 est pénalisée de 2 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 5 Octobre 2021 pour le motif : Exclusion à la suite d'un deuxième avertissement avec constances aggravantes, lors du match N° 23470066 du 26 Septembre 2021

L'équipe SENIORS évoluant en D3 Poule C est pénalisée de 4 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 28 Septembre 2021 pour le motif : Comportement blessant et injurieux sur officiel, lors du match N° 23467844 du 26 Septembre 2021

L'équipe SENIORS évoluant en D1 est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 12 Octobre 2021 pour le motif : Expulsion suite à un deuxième avertissement, lors du match N° 23497031 du 10 Octobre 2021

L'équipe U16 évoluant en D3 Poule B est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 12 Octobre 2021 pour le motif : Exclusion à la suite d'un deuxième avertissement, lors du match N° 960279874 du 10 Octobre 2021

L'équipe U18 évoluant en D2 Poule B est pénalisée de 5 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 28 Septembre 2021 pour le motif : Comportement injurieux envers officiel pendant et après la rencontre, lors du match N° 23703574 du 26 Septembre 2021

CLUB : MY SARCELLES FUTSAL

L'équipe FUTSAL, évoluant en D2 Poule B est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 5 Octobre 2021 pour le motif : Exclusion à la suite d'un deuxième avertissement, lors du match N° 23837631 du 25 Septembre 2021

CLUB : SARCELLES A.A.S.

L'équipe U16 évoluant en D2 Poule A est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 12 Octobre 2021 pour le motif : Faute grossière, lors du match N° 23490916 du 10 Octobre 2021

CLUB : PUISEUX LOUVRES 95 F.C.

L'équipe U16 évoluant en D2 Poule A est pénalisée de 10 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 5 Octobre 2021 pour le motif : Comportement grossier et injurieux sur officiel, lors du match N° 23774914 du 19 Septembre 2021

CLUB : BEAUCHAMP A.S.

L'équipe SENIORS évoluant en D4 Poule B est pénalisée de 2 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 12 Octobre 2021 pour le motif : Anéantissement d'une occasion de but, lors du match N° 23468386 du 10 Octobre 2021

L'équipe ANCIENS évoluant en D2 Poule B est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 12 Octobre 2021 pour le motif : Exclusion à la suite d'un deuxième avertissement, lors du match N° 23470385 du 10 Octobre 2021

CLUB : DOMONT F.C.

L'équipe SENIORS évoluant en D2 Poule B est pénalisée de 4 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 12 Octobre 2021 pour le motif : Comportement grossier et injurieux pendant la rencontre envers joueur, lors du match N° 23467097 du 10 Octobre 2021



CLUB : DEUIL ENGHEN F.C.

L'équipe U18 évoluant en D3 Poule C est pénalisée de 2 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 12 Octobre 2021 pour le motif : Anéantissement d'une occasion de but, lors du match N° 23786835 du 10 Octobre 2021

L'équipe U14 évoluant en D2 Poule A est pénalisée de 4 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 19 Octobre 2021 pour le motif : Comportement grossiers et injurieux pendant la rencontre envers officiel, lors du match N° 23497420 du 16 Octobre 2021

CLUB : PIERRELAYE FOOTBALL CLUB

L'équipe U16 évoluant en D3 Poule B est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 12 Octobre 2021 pour le motif : Exclusion à la suite d'un deuxième avertissement, lors du match N° 960279874 du 10 Octobre 2021

CLUB : GARGES DJIBSON FUTSAL A.S.C.

L'équipe FUTSAL évoluant en D1 est pénalisée de 1 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 12 Octobre 2021 pour le motif : Exclusion suite à un second avertissement, lors du match N° 23679533 du 9 Septembre 2021

L'équipe FUTSAL évoluant en D1 est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 12 Octobre 2021 pour le motif : Faute grossière, lors du match N° 23679533 du 9 Septembre 2021

CLUB : FRANCONVILLE F.C.

L'équipe ANCIENS évoluant en D3 Poule C est pénalisée de 7 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 12 Octobre 2021 pour le motif : Comportement intimidant envers officiel, lors du match N° 23470779 du 26 Septembre 2021

L'équipe ANCIENS évoluant en D3 Poule C est pénalisée de 7 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 12 Octobre 2021 pour le motif : Acte de brutalité entre joueur et en dehors d'une action de jeu, lors du match N° 23470779 du 26 Septembre 2021

L'équipe ANCIENS évoluant en D3 Poule C est pénalisée de 5 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 12 Octobre 2021 pour le motif : Comportement grossier envers officiel en dehors du match, lors du match N° 23470779 du 26 Septembre 2021

CLUB : A. S. PISCOP MOISSELLES

L'équipe ANCIENS évoluant en D3 Poule C est pénalisée de 7 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 12 Octobre 2021 pour le motif : Acte de brutalité entre joueur et en dehors d'une action de jeu, lors du match N° 23470779 du 26 Septembre 2021

CLUB : ECOUEN F.C.

L'équipe U14 évoluant en D4 Poule C est pénalisée de 18 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 19 Octobre 2021 pour le motif : Comportement intimidant et menaçant sur officiel, lors du match N° 23885851 du 9 Octobre 2021

CLUB : ST LEU 95 F.C.

L'équipe ANCIENS évoluant en D1 est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 19 Octobre 2021 pour le motif : Propos injurieux envers adversaire, lors du match N° 23470079 du 10 Octobre 2021

L'équipe ANCIENS évoluant en D1 est pénalisée de 5 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 19 Octobre 2021 pour le motif : Propos injurieux envers officiel et demande à son équipe de quitter le terrain, lors du match N° 23470079 du 10 Octobre 2021



CLUB : U.S. PERSAN 03

L'équipe U14 évoluant en D3 Poule C est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 29 Septembre 2021 pour le motif : Faute grossière, lors du match N° 23497809 du 25 Septembre 2021

Prochaine réunion de la commission : 25 novembre 2021